



RAPPORT D'ACTIVITÉ

AVEMECS

2022

Association valaisanne des entreprises
de menuiserie, ébénisterie,
charpenterie, scierie et vitrerie





Rapport d'activité
du Président de l'AVEMECS
Maxime Métrailler

Mesdames, Messieurs les Membres,
Messieurs les Membres d'Honneur,
Messieurs les Membres du Comité,
Chers Collègues,

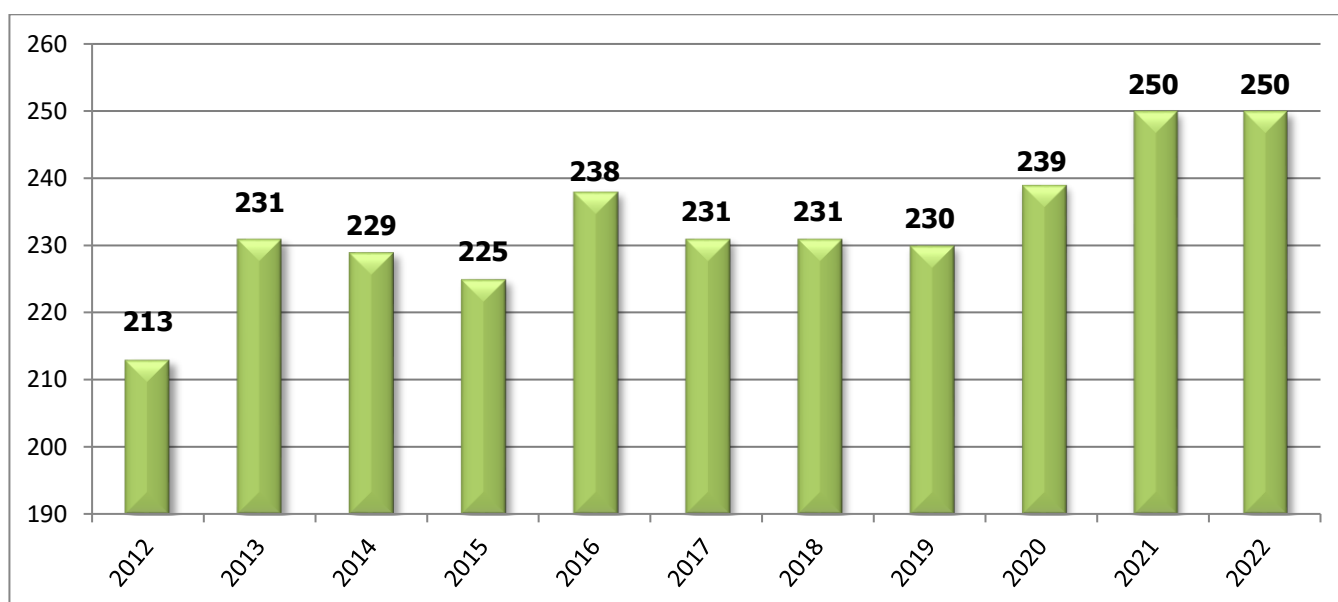
En guise d'introduction à ce rapport annuel, je vous propose de faire le point de la situation actuelle au travers de quelques chiffres, tels que par le biais de notre habituelle statistique concernant la masse salariale de nos professions. Aussi, j'aimerais rappeler l'importance de la relève, remercier particulièrement l'entité qui se charge de former nos futurs collaborateurs et souligner quelques éléments prédominants en passant par des thématiques comme la formation initiale et continue. Ensuite, nous aborderons le point essentiel de cette année : l'entrée des scieurs dans l'AVEMECS, devenue désormais, l'AVEMECS. Enfin, nous terminerons par expliciter les différents enjeux pour l'avenir, sur lesquels nous sommes bien évidemment attendus.

Situation actuelle

Volume des salaires déclarés au Bureau des Métiers « industrie du bois »

En 2022, on constate une stabilisation des salaires déclarés (hausse d'environ 0.25 %) par rapport à 2021. Pour rappel, les salaires minimaux et réels sont restés stables, en rapport avec l'évolution de l'IPC selon les termes de la CCT-SOR. En 2021, on constatait une hausse des salaires déclarés de 4.77%. Mieux que de stabiliser le volume de travail, nos entreprises l'augmentent régulièrement (plus de 5% sur les deux dernières années).

Volume des salaires déclarés au Bureau des Métiers Industrie du bois



Non seulement nous assistons au maintien de la masse salariale de nos professions à un niveau élevé, mais notre domaine continue de séduire les jeunes, d'attirer des collaborateurs d'horizons différents et permet le développement de nouvelles carrières professionnelles.

La formation initiale

L'École professionnelle artisanale et service communautaire (EPASC)

Je ne saurais aborder la thématique de la formation de nos jeunes apprentis sans saluer chaleureusement l'EPASC de Martigny, pour son travail ainsi que pour l'excellente collaboration que nous entretenons avec elle.

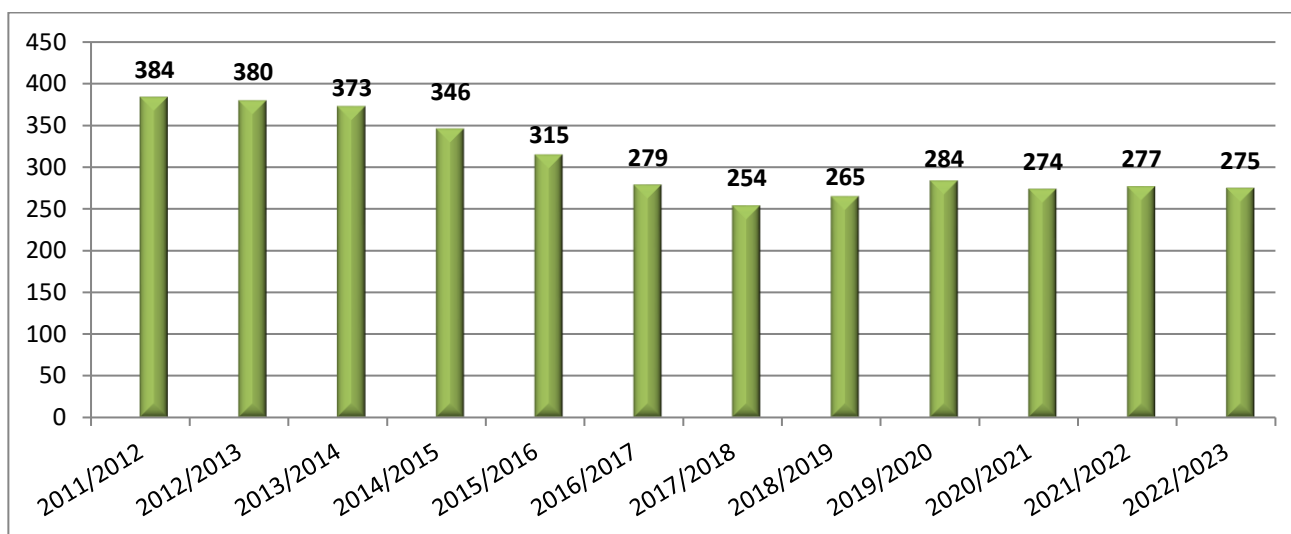
En plus de tous les collaborateurs de l'EPASC, je tiens à remercier particulièrement son Directeur, M. Gérard Clivaz, son Chef de Section M. Nicolas Gauye ainsi que ses Chefs de Filières M. Eddy Clivaz et M. Serge Rey, pour la fructueuse collaboration entretenue avec l'AVEMECS, tant au niveau des relations que de la mise à disposition des locaux pour nos

différents besoins. Ma gratitude va naturellement aussi à tous les enseignants des branches pratiques et de celles techniques. Leur engagement, leur savoir-faire et leur patience sont profitables à tous.

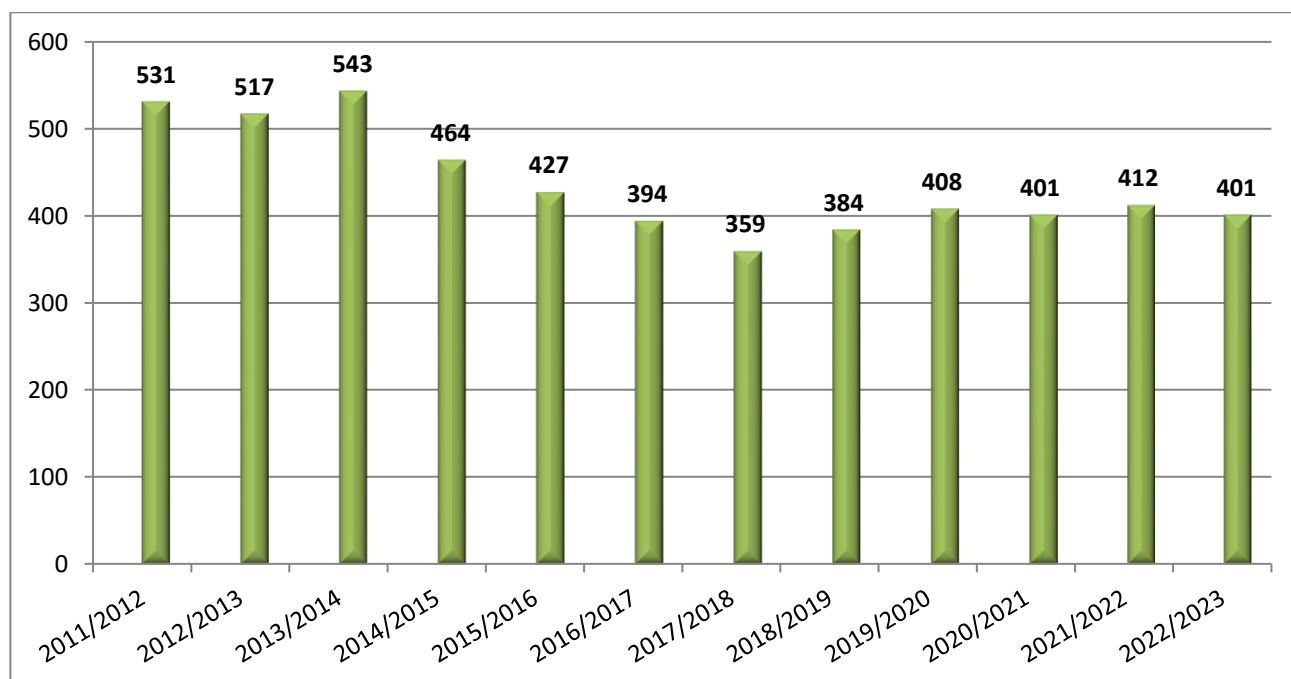
En quelques chiffres

A la consultation des tableaux graphiques sur les pages suivantes, on constate que le nombre d'apprentis est resté assez stable en 2021/2022 par rapport à 2020/2021. Et, bonnes nouvelles, les filles sont toujours un peu plus nombreuses.

Statistique des apprentis du Valais romand



Statistique des apprentis du Valais



Effectifs CFC année scolaire 2022/2023

Professions	Année	Valais romand		Haut-Valais		Total
		Filles	Garçons	Filles	Garçons	
Charpentiers	1ère	0	20	0	8	28
	2ème	0	20	0	15	35
	3ème	0	22	1	6	29
	4ème	1	15	0	6	22
Total		1	77	1	35	114
Ebénistes	1ère	3	11	3	8	25
	2ème	3	5	0	10	18
	3ème	0	14	2	17	33
	4ème	1	11	0	14	26
Total		7	41	5	49	102
Menuisiers	1ère	7	31	1	7	46
	2ème	3	27	0	10	40
	3ème	1	31	1	5	38
	4ème	5	35	0	12	52
Total		16	124	2	34	176
Vitriers	1ère	0	0	0	0	0
	2ème	2	2	0	0	4
	3ème	0	2	0	0	2
	4ème	0	2	0	0	2
Total		2	6	0	0	8
Scieurs	1ère	0	1	0	0	1
	2ème	0	0	0	0	0
	3ème	0	0	0	0	0
	4ème	0	0	0	0	0
Total		0	1	0	0	1
Total			275		126	401

Effectifs AFP année scolaire 2022/2023

Profession	Année	Valais romand		Haut-Valais		Total
		Filles	Garçons	Filles	Garçons	
Menuisiers AFP	1ère	0	8	1	2	11
	2ème	1	6	0	2	9
Total		1	14	1	4	20

Résultats des examens CFC de fin d'apprentissage 2022

Professions	Valais romand			Haut-Valais			Total		
	garçons/filles			garçons/filles			garçons/filles		
	réussites	échecs	total	réussites	échecs	total	réussites	échecs	total
Menuisiers	34	3	37	14	1	15	48	4	52
Ebénistes	7	0	7	13	1	14	20	1	21
Charpentiers	14	6	20	6	1	7	20	7	27
Vitriers	1	0	1	0	0	0	1	0	1
Scieurs	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	56	9	65	33	3	36	89	12	101

Résultats des examens AFP de fin de formation 2022

Profession	Valais romand			Haut-Valais			Total		
	garçons/filles			garçons/filles			garçons/filles		
	réussites	échecs	total	réussites	échecs	total	réussites	échecs	total
Menuisiers AFP	7	1	8	3	0	3	10	1	11
total	7	1	8	3	0	3	10	1	11

En 2022, on relève les **taux de réussite** suivants :

Menuisiers

92% contre 91% en 2021 et 97% en 2020

Ebénistes

95% contre 88% en 2021 et 86% en 2020

Charpentiers

74% contre 79% en 2021 et 82% en 2020

Vitriers

100% contre 50% en 2021 et 100% en 2020

Toutes mes félicitations aux différents apprentis devenus, aujourd'hui, de véritables spécialistes du bois et du verre !

C'est non sans joie et fierté que nous constatons une diminution des échecs en comparaison avec l'an précédent.

Je souhaite également tout mon courage, ma bonne énergie et ma force aux quelques étudiants qui ont échoué cette année. Soyez persévérants et déterminés. Le travail finit toujours par payer.

C'est l'occasion d'évoquer à nouveau notre test d'aptitudes, pour rappeler aux élèves nos exigences, pour conforter leurs connaissances et pour qu'ils se rendent également compte de la matière à réviser.

Le test d'aptitudes

L'Association, avec le soutien du Secteur « Formation » du Bureau des Métiers, organise un test d'aptitudes chaque année en janvier-février. Je vous suggère d'inscrire vos jeunes candidats à ce test, car il permet d'obtenir une bonne indication des capacités scolaires de vos futurs apprentis. Il aide aussi les jeunes à réaliser quelles sont les compétences requises pour un apprentissage dans nos professions.

La formation continue

Perfectionnement professionnel

Au chapitre du perfectionnement professionnel, ce sont 12 cours qui ont pu avoir lieu en 2022, pour un total de 132 participants.

Cours effectués	Nombre de participants
❖ Autocad I	3 participants
❖ Autocad II	annulé
❖ Cadwork I	18 participants
❖ Cadwork II	6 participants
❖ Chariots élévateurs	29 participants
❖ Maniement de la tronçonneuse pour les charpentiers	10 participants
❖ Permis nacelle	3 participants
❖ Le verre – ce qu'il faut savoir	16 participants
❖ Systèmes d'ancrages	5 participants
❖ CAP I	6 participants
❖ CAP II	10 participants
❖ PERCO	7 participants
❖ EDEX (suite du cours PERCO)	19 participants

Formations professionnelles supérieures

Cours effectués	Nombre de participants
❖ Gestion de la formation / Gestion de la réalisation (GFGR) anciennement appelé <i>Spécialiste de fabrication (SF)</i>	12 candidats
❖ Gestion de mandat (GM1) anciennement appelé <i>Exécution de mandat (EM)</i>	9 candidats
❖ Gestion de projet (Gproj)	1 candidat

Réussite dans les formations professionnelles supérieures

Au nom de l'Association, j'ai le plaisir de féliciter 4 nouveaux « titrés ». Par leur travail, leur persévérance et, surtout, par leur engagement, ils ont gravi avec succès une marche de plus sur l'échelle des formations professionnelles supérieures.

Il s'agit de :

Chefs de projet avec brevet fédéral

- ❖ Antoine Campo
- ❖ Timothée Martenet

Contremaitre charpentier

- ❖ Adnan Ribic

Diplômé BSc Bachelor Bois

- ❖ Yannick Vetter

Meilleurs vœux à eux pour la poursuite de leur carrière professionnelle !

Ils ont choisi un excellent chemin et, selon moi, les meilleures professions. Ils sont les exemples vivants que nos professions sont attractives et offrent de riches perspectives de carrières.

Nos entreprises sont modernes. Nos entreprises sont équipées des dernières technologies. Nos entreprises sont proactives et préparent l'avenir... ils en ont fait de même, **BRAVO !**

Comme de coutume, je profite de ce rapport pour vous rappeler que votre Comité reste bien volontiers à l'écoute de toutes vos remarques ou commentaires constructifs afin d'améliorer notre Association. Aussi, toutes les suggestions de cours, visites ou autres manifestations qui pourraient entrer dans le cadre de notre programme annuel sont les bienvenues.

L'AVEMECS aujourd'hui

Le point fort de notre année 2022 fut bel et bien le rapprochement et la finalisation de la fusion avec nos amis scieurs qui ont rejoint notre Association afin de former aujourd'hui ensemble une magnifique association autour des métiers du bois, se regroupant désormais dès la première transformation de notre si noble matériau. Cette fusion nous permet de partager et collaborer encore plus étroitement pour le développement de notre branche et de nos métiers afin de les faire évoluer vers l'excellence et de poursuivre le fort engouement que connaît le bois dans la construction, aujourd'hui, encore plus qu'hier. Je vous en parlais dans un précédent rapport d'activité déjà : le bois à le vent en poupe et nos métiers doivent tirer leur épingle du jeu. Cette fusion démontre le fort esprit de collaboration qui existe dans notre filière et l'envie générale d'aller de l'avant. En 2022, nous nous sommes réunis formellement et avons pris nos marques. Dès aujourd'hui, il est temps de mettre au profit de nos métiers nos compétences communes afin d'attirer toujours plus de jeunes à embrasser une carrière dans notre domaine et de poursuivre le développement de la construction en bois en Suisse.

Suite à cette fusion, il semblait naturel de donner un coup de frais à notre image et, surtout, à notre identité. Menuisier, Charpentier, Vitrier et Scieur sont des métiers issus d'une tradition forte et encore présente, mais sont également des professions qui ont connu un développement gigantesque dans leurs techniques et dans leurs réalités actuelles pour nos apprentis et employés. C'est cette capacité de rester à la pointe qui nous permet aujourd'hui de bâtir toujours plus grand et toujours plus haut, en Suisse et dans le monde. Le pointage d'une toupie est numérique depuis déjà longtemps dans nos ateliers, les mots CNC-CAD-BIM sont quotidiens dans nos bureaux et nos collaborateurs commencent depuis bien longtemps leur journée par le démarrage de l'ordinateur qui les accompagne au quotidien dans leurs tâches diverses. Cette modernité et ce dynamisme devaient se retrouver dans notre identité visuelle. Les plus aguerris d'entre vous auront déjà perçu des éléments de cette nouvelle identité, au Salon des Métiers et dans les premiers visuels de cette assemblée. La présentation de cette nouvelle ligne graphique signe aussi la première étape d'une campagne de promotion de nos apprentissages que nous mènerons avec la société Boomerang dès 2023.

Nos défis communs

Le recrutement du personnel et la formation des futurs professionnels dans nos métiers sont toujours nos premiers défis. Les masses salariales 2022 déclarées au Bureau des Métiers demeurent stabilisées à un niveau élevé et les retours très positifs du niveau de carnet de commandes pour 2023 de nos entreprises nous prouvent deux éléments importants. Premièrement, le fort besoin en personnel qualifié dans nos entreprises et deuxièmement la possibilité extraordinaire qu'offrent nos métiers d'y faire carrière et d'y suivre, tout au long de son parcours professionnel, des formations pour parfaire ses connaissances. La formation supérieure et continue de nos employés est donc également un défi important. Nous jouons, avec les organes au niveau romand et national, un rôle essentiel dans l'écriture des futures formations, de l'initiale à la supérieure, et offrons toujours plus de formations continues pour nos employés afin de leur permettre de rester au goût du jour dans les nombreuses techniques et savoirs que nécessitent nos métiers.

L'utilisation de nos matériaux dans la construction et le développement de technologies ou de nouveaux produits sont aussi de véritables défis. Le parrainage de l'étude sismique réalisée par la HES Bois de Bienne est un exemple. Je souhaite insister sur un message : le bois est une matière première que possède le Valais et la Suisse en quantités importantes. Elle est trop peu utilisée et défavorisée lors de la construction d'ouvrages publics. Or, l'un de nos principaux challenges est de faire changer les mentalités au niveau politique afin de permettre à notre matériau d'être mieux mis en valeur et étudié lors des projets importants réalisés par les collectivités. Il ne semble pas nécessaire de vous faire l'apologie de ce matériau naturel qui stocke du CO₂, qui est indubitablement le meilleur au niveau poids/résistance statiquement, qui limite fortement l'énergie pour le transformer, le transporter et le mettre en œuvre, qui pousse sous nos yeux, que maîtrisent à la perfection les entreprises locales, etc.

La numérisation de nos métiers est un défi que je qualifie d'étonnant. Pourquoi étonnant ? Eh bien... je suis né en 1989 et en 1989 naissait ARPANET ! Avec une connexion simultanée de plus de 100'000 ordinateurs, cette solution aboutira à la création d'internet. Par conséquent, dès mes 4 ans, internet existait et commençait à être utilisé.

Une dizaine d'années plus tard, nous sommes passés à l'an 2000 : c'est l'explosion d'internet et sa complète démocratisation ! Pendant tout ce temps, nos entreprises s'équipaient déjà d'ordinateurs pour le dessin assisté. À ma naissance, l'un des programmes les plus connus dans nos métiers ouvrait sa 20^{ème} agence pour assurer le développement, la représentation et le support à la clientèle. Déjà dans les années 2000, ce programme était utilisé dans le monde entier.

Vous comprendrez donc pourquoi, selon moi, il est étonnant, 34 ans après, de considérer la numérisation comme l'un de nos défis. Cependant, je vous rassure : cela évolue et lorsque nos métiers décident de se numériser, ils le font de manière dynamique. Il y a 3 ans déjà, notre Association, en partenariat avec l'EPASC et avec le soutien du Service de la formation professionnelle, avait pris la décision de « forcer » le virage numérique. Pour ce faire, elle avait mis à disposition des apprentis charpentiers un ordinateur portable dernier cri.

Nous avons à nouveau pris une décision importante en ce début d'année pour accélérer le processus et se donner les moyens d'une réelle transition numérique : mettre à disposition (sous forme de prêt) un ordinateur à tous les apprentis de nos professions. En d'autres termes, nous fournissons gratuitement, à tous les apprentis de nos différents corps de métiers, un ordinateur leur permettant de suivre leur apprentissage de manière numérique. Cette décision est évidemment rétroactive pour les apprentis qui ont dû financer eux-mêmes leur ordinateur à la rentrée 2022. Sur présentation de la facture, l'ordinateur leur sera remboursé.

La numérisation ne s'arrête pas à nos apprentis. Le numérique est un outil qui peut aider de manière concrète et importante les entreprises dans la réalisation des tâches telles que la gestion des heures, des salaires et autres charges. Il est important de trouver des solutions pour libérer les chefs d'entreprises qui passent trop de temps dans les tâches administratives. De ce côté, je dois également reconnaître que le travail est en route et avance très bien ! L'e-business est une première étape dans cette transition. Avec espoir et conviction, je souhaiterais qu'en 2024, la solution numérique du Bureau des Métiers soit à l'ordre du jour d'une séance et vous soit présentée...

Pour relever ces nouvelles épreuves, nous avons la chance d'être très bien entourés. Le Bureau des Métiers, l'EPASC, le SFOP, la FRECEM et bien d'autres organismes et entités sont organisés et nous soutiennent pour la concrétisation positive de nos défis. Les nombreuses commissions qui œuvrent et travaillent pour le bien de tous sont également un pilier et un soutien important pour nos métiers. J'en veux pour preuve la parfaite organisation du dernier Salon des Métiers par la commission ad hoc.

Je remercie donc l'ensemble des partenaires qui œuvrent à l'amélioration constante de nos métiers.

Je ne saurais conclure mon rapport annuel sans remercier sincèrement ceux qui ont permis à l'Association de mener à bien toutes ses activités l'an dernier :

M. Lionel Beney, Vice-Président et Président du Groupement Valaisan des Scieurs ;

M. Edouard Chambovey, Président de la Section de Monthey-St-Maurice ;

M. Jérémie Fusay, Président du Groupement Valaisan des Charpentiers (GVC) ;

M. Marc Joris, Président de la Section de Martigny-Entremont ;

M. Jean-René Roh, représentant du Groupement Valaisan des Charpentiers (GVC) ;

M. Thierry Savioz, Président du Groupement Valaisan des Vitriers ;

M. Martial Solioz, Président du Groupement Valaisan des Menuisiers-Ebénistes et de la Section de Sierre-Montana-Crans-Anniviers.

Ainsi que tous les Membres qui ont œuvré, de près ou de loin, à mes côtés, au bon fonctionnement de notre Association durant l'année écoulée.

A ce titre, je souhaite adresser des remerciements particuliers à notre ancien chef-expert menuisier, **M. Régis Pralong**, qui a assumé cette tâche durant de très nombreuses années avec passion, dévouement et compétence. **Régis**, permets-moi de te remettre cette modeste attention en témoignage de notre gratitude.

Je ne peux terminer ce rapport sans adresser également des remerciements :

Au Bureau des Métiers, son Directeur **M. Gabriel Décaillet** et tous ses collaborateurs, dont le savoir-faire et le dévouement nous permettent d'assumer notre mandat ;

Une mention particulière à l'un d'entre eux, notre secrétaire patronal **M. Lucien Christe**.

Merci à VOUS

Pour vous servir...

Maxime Métrailler

Président AVEMECS





Rapport d'activité

du Directeur du Bureau des Métiers

Gabriel Décaillet

2022, L'an 1 de l'après-COVID

Je l'évoquais l'an dernier dans ce même rapport, les crises ont ceci de particulier qu'elles amènent des changements dans notre façon de fonctionner et proposent des opportunités à qui sait les voir et les utiliser.

De ce côté, on peut dire qu'avec l'année qui vient de se terminer nous avons été servis : le phénomène COVID à peine « digéré » à force de vaccinations et restrictions sanitaires plus ou moins fortes dans les pays européens, voilà que se concrétise un conflit entre deux pays européens. Conflit que l'on imaginait appartenir aux livres d'histoires. La guerre en Ukraine, débutée le 24 février 2022 et qui semble encore loin de trouver une solution pacifique, nous a fait prendre conscience de la fragilité de nos économies et de nos différentes dépendances internationales, en particulier en matière de fourniture d'énergie, surtout fossiles, et également en matière de livraison de matières premières. Beaucoup d'acier européen venait, en effet, des usines d'Azovstal à Mariupol, près de la mer d'Azov. Il n'y a plus là désormais que ruines et désolation...

L'économie, en général, et celle de la construction, en particulier, ont dû faire face à cette nouvelle situation et s'adapter.

Dans la foulée, les marchés financiers auront particulièrement souffert de la situation puisque pratiquement toutes les classes d'actifs affichent des pertes importantes en fin d'année. Cette évolution n'est pas sans conséquences sur les résultats des placements de nos caisses de pensions. Heureusement, celles-ci sont depuis longtemps préparées à ce genre de fluctuations et restent à ce jour dans une situation de couverture suffisante.

Côté approvisionnement en matériaux, force est de constater que la solution n'est pas vraiment meilleure. Après les métiers de l'industrie du bois qui ont connus des hausses de prix massives (parfois supérieures à 100% !) en fin d'année 2021, on peut constater un certain retour à une certaine « normalité » en début 2022. Même si ces prix restent élevés, c'est au tour des composants électriques et électroniques de devenir introuvables. Cela affecte particulièrement les métiers techniques de l'industrie, de l'automobile et de l'électricité. Qui a fait l'expérience de solliciter une voiture électrique ou une pompe à chaleur l'an dernier s'est automatiquement vu confronter à la problématique des délais de livraison se comptant en mois, sinon en années.

A titre d'exemple, il était relativement facile de demander une offre pour le remplacement d'un système de chauffage fossile pour passer à une énergie plus propre. Par contre en ce qui concerne la pose d'une telle installation, les délais, quel que soit le prix offert, devenaient beaucoup plus longs et aléatoires...

Du côté des institutions de retraite anticipée, la situation est un peu différente. Il n'est pas question ici de résultat des placements, même si ces institutions fonctionnent sur le modèle de la répartition des capitaux de couverture, mais bien plutôt du nombre de préretraités qui arrivent chaque année en âge de faire valoir leur droit à des prestations.

Le phénomène n'est pas nouveau et a d'ores et déjà été identifié et calculé. Malheureusement, la vague de départs structurels annoncés a obligé les institutions de cette nature à prévoir un financement complémentaire pour tenir le choc de cette vague qui arrive.

Le grand retour de l'inflation

Nous nous étions habitués à l'idée que des taux d'intérêt négatifs pourraient durer longtemps.

La réalité économique nous montre qu'une situation anormale (des taux négatifs font partie des situations anormales !) n'est pas durable. Cela a forcément un impact sur un retour plus musclé des demandes de revalorisation des salaires. La brusque hausse de l'inflation (3,5% à fin novembre 2022) aura donc pesé sur les discussions entre partenaires sociaux.

Heureusement, la tendance à la hausse commence déjà à se calmer et il semble bien qu'un retour à une inflation plus « digeste » soit au programme. Les hausses de taux successives et brutales connues au cours de l'année dernière devraient s'atténuer cette année au risque de tuer une croissance déjà atone.

Bonne nouvelle également, la Chine est sortie de sa politique « zéro COVID », ce qui aura automatiquement un impact positif sur la relance de l'économie mondiale.

Des papys-boomers à la génération « Z »

Il reste un problème de fond dans notre environnement : celui de la relève.

D'ici à 2025, beaucoup de travailleurs arrivent en âge de retraite. Ils sont très nombreux ces baby-boomers, nés entre 1957 et 1965, qui vont quitter le monde du travail ces prochaines années. Aujourd'hui, ce sont des papys-boomers qui représentent près de 15% de l'effectif des entreprises et qui vont laisser leur carrière professionnelle derrière eux.

Pour les remplacer arrive aujourd'hui la génération « Z », des jeunes gens nés après 1995. Ils ont environ 25 ans.

Ce qui est frappant avec cette génération, c'est que ses attentes vis-à-vis du monde du travail ont profondément changé.

Il n'est plus question pour cette génération de tout sacrifier sur l'autel du travail et de l'entreprise. Elle aspire à trouver un juste équilibre entre vie privée et vie professionnelle. Travailler à temps partiel devient la règle, alors qu'auparavant ce phénomène touchait plutôt les femmes. De même, la génération « Z » souhaite désormais s'engager pour des causes qui font du sens. L'équilibre entre aspirations personnelles et profession doit trouver un point de rencontre.

La question du recrutement des forces nouvelles dans tous les métiers de l'artisanat doit désormais prendre en compte cette nouvelle donne.

Autre sujet d'importance ! Former de bons professionnels est une chose, les garder au sein des entreprises en est une autre. Le haut niveau de qualification des porteurs de CFC les pousse, trois ou quatre ans après la fin de l'apprentissage, vers des formations supérieures ou d'autres situations professionnelles. Un électricien qualifié est parfois attiré par des conditions plus confortables dans une commune comme « homme à tout faire » ...

Ce changement de société est un sujet majeur pour le monde du travail de ces prochaines années.

Seuls un engagement continu des associations professionnelles et la volonté d'agir ensemble pour coordonner les efforts permettront, j'en suis persuadé, de relever ce défi de la transformation qui s'annonce dans nos métiers.

Bien évidemment, l'activité du Bureau des Métiers ne saurait, dans son rôle de soutien aux entreprises, se résumer à ces quelques considérations et il y aurait beaucoup d'autres sujets à aborder.

C'est l'occasion de répéter que la journée du Bureau des Métiers, qui a toujours lieu dans le cadre de la Foire du Valais le deuxième vendredi, est un moment idéal pour en savoir davantage.

Je me réjouis donc d'avoir l'occasion d'un échange personnel avec vous à ce moment-là. Cette année 2023, cette journée se déroulera le 6 octobre.

D'ici-là, je vous remercie toutes et tous de votre confiance sans cesse renouvelée, de votre soutien tout au long de l'année et formule mes meilleurs vœux de réussite à vos entreprises pour l'année en cours.

Pour vous servir...

Gabriel Décaillet

Directeur

du

Bureau

des

Métiers



Coordonnées **AVEMECS**

Secrétaire patronal

Lucien Christe

lucien.christe@bureaudesmetiers.ch

027 327 51 41

c/o Bureau des Métiers

Rue de la Dixence 20

1950 Sion

Tél. : 027 327 51 11 **Fax :** 027 327 51 80

